



Romagnat



CLERMONT  
COMMUNAUTÉ

# ROMAGNAT en Bref

Bonjour,

*Le budget est un outil au service de notre politique pour mettre en place projets et actions permettant de progresser vers la réalisation des objectifs présentés dans notre programme.*

*Quelques exemples :*

### Faciliter la vie quotidienne :

- *Etudes pour prévoir l'urbanisation future et l'amélioration de l'offre de logements ;*
- *Etude pour rendre la ville plus et mieux accessible à tous ;*
- *Création d'un emploi à la crèche halte garderie « Gribouille et Carapate » pour augmenter la plage d'ouverture.*

### Promouvoir de nouvelles dynamiques :

- *Mise en place d'une évaluation de l'action publique ;*
- *Etude sur la rénovation du cœur de ville ;*
- *Effort sans précédent pour la mise en place d'une saison culturelle ;*
- *Soutien fort et réaffirmé à la vie associative ;*
- *Rénovation des terrains de sports extérieurs.*

### Développer de nouvelles solidarités :

- *Développement du logement social ;*
- *Projet de logement intergénérationnel ;*
- *Après-midi récréatifs pour personnes souffrant de troubles de la mémoire.*

*Tout citoyen a le droit d'être informé sur l'utilisation de l'argent public ainsi que sur celle de l'impôt dont il s'acquitte : ce « Romagnat en Bref » a pour objectif de contribuer à cette information.*

*Bien entendu, les élus restent disponibles pour répondre à vos questions lors des visites de quartiers prévues en avril/mai (cf. le dernier bulletin municipal), lors de leurs permanences et par l'intermédiaire du site Internet : [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr).*

*Bonne lecture,*

*Cordialement,*

*François Farret*

*Maire de Romagnat*

*Vice-président de Clermont-Communauté.*

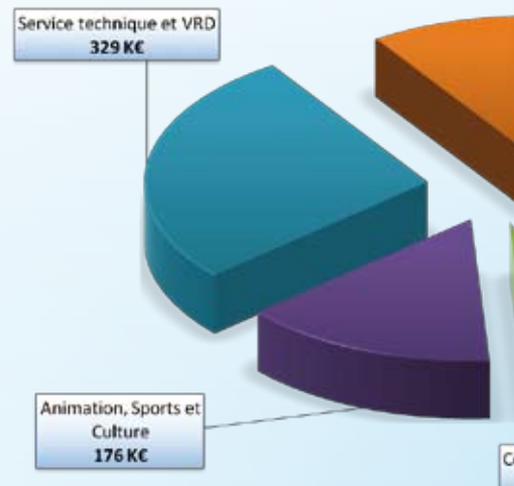
**Directeur de la publication :** François FARRET, Maire de Romagnat

**Coordination :** Françoise CHAPUT **Illustrations :** J-M LAUMONT **Réalisation :** Service Communication

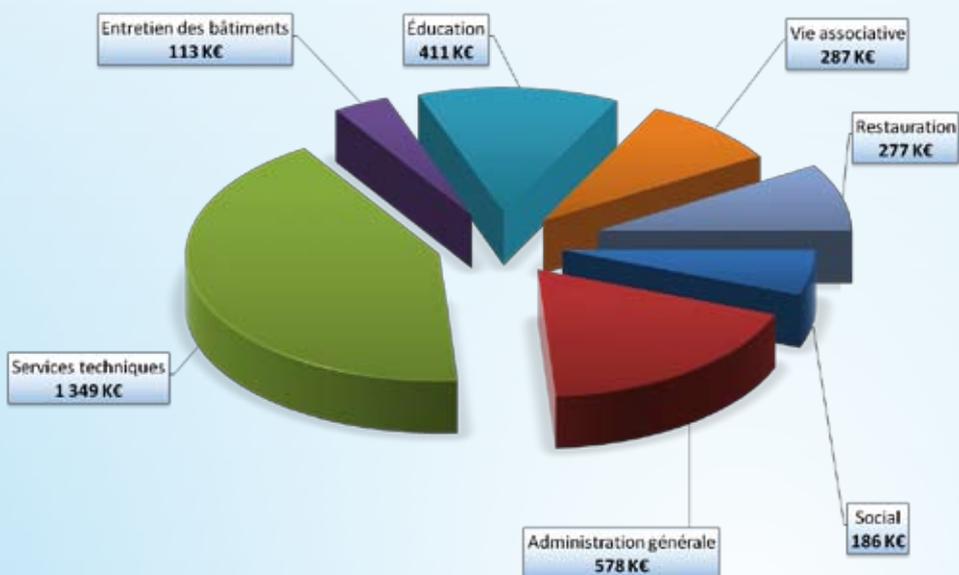
**N° ISSN :** 1294-9213

**Impression :** Société d'Impression du Centre, 7 rue Joseph Desaynard - Zac la Pardieu 63000 Clermont-Ferrand  
*Tiré à 4100 exemplaires sur papier recyclé - Distribué par la société ADREXO*

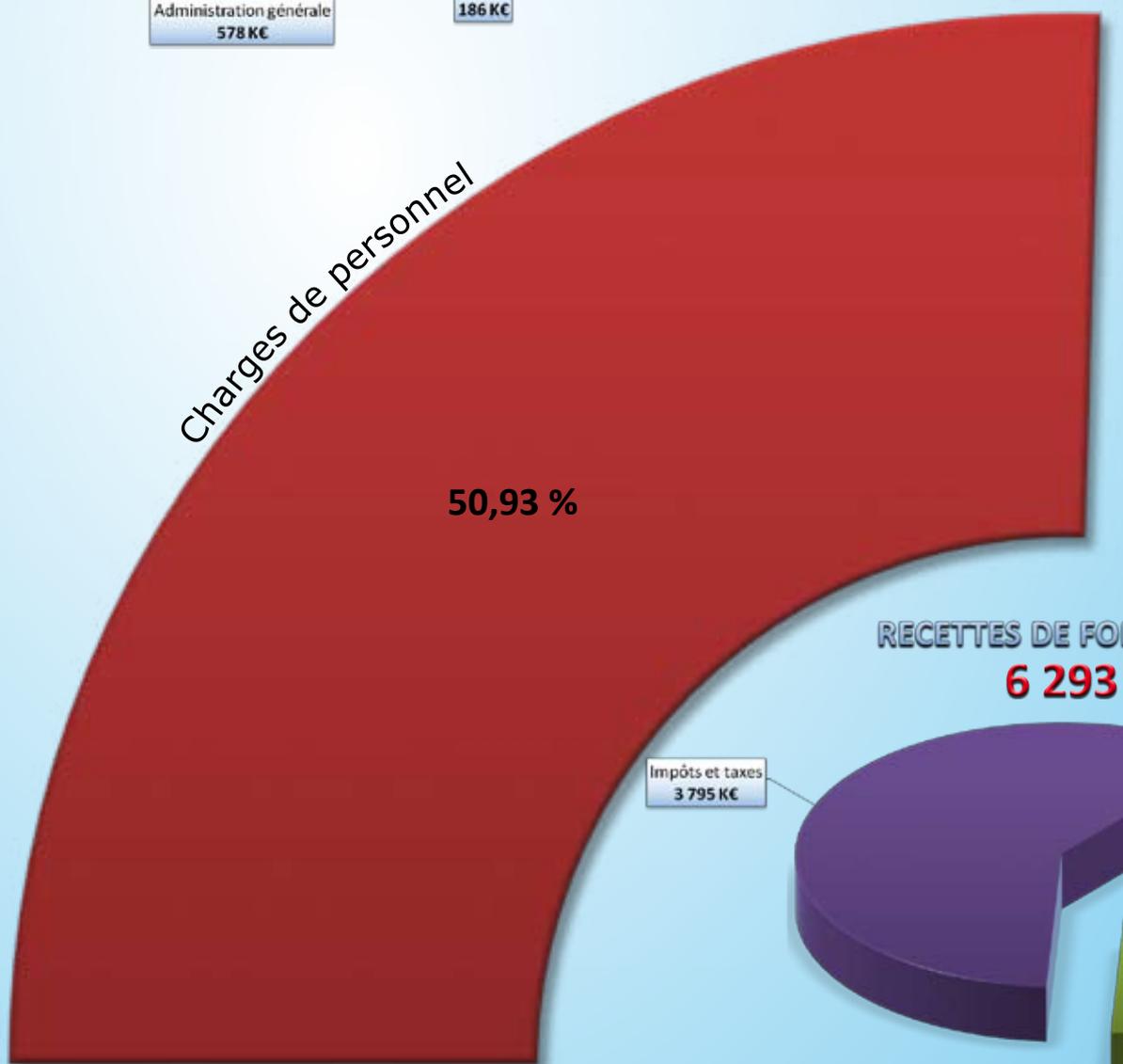
**CHARGES DE GES**  
**1 210**



**CHARGES DE PERSONNEL PAR DESTINATION**  
**3 205 000 €**



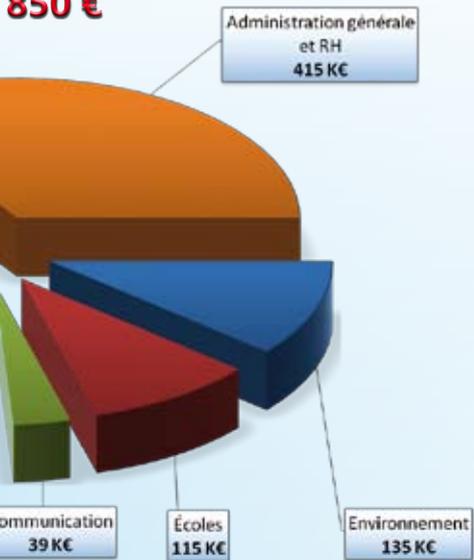
**DÉPENSES DE FO**  
**6 293**



**1 K€ = 1000 €**

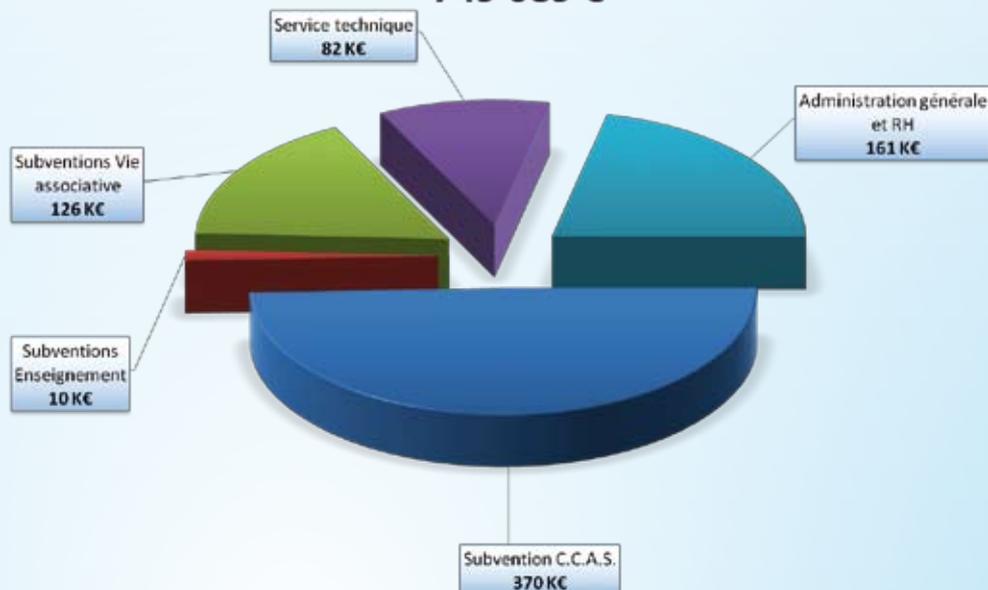
## SECTION GÉNÉRALE

850 €



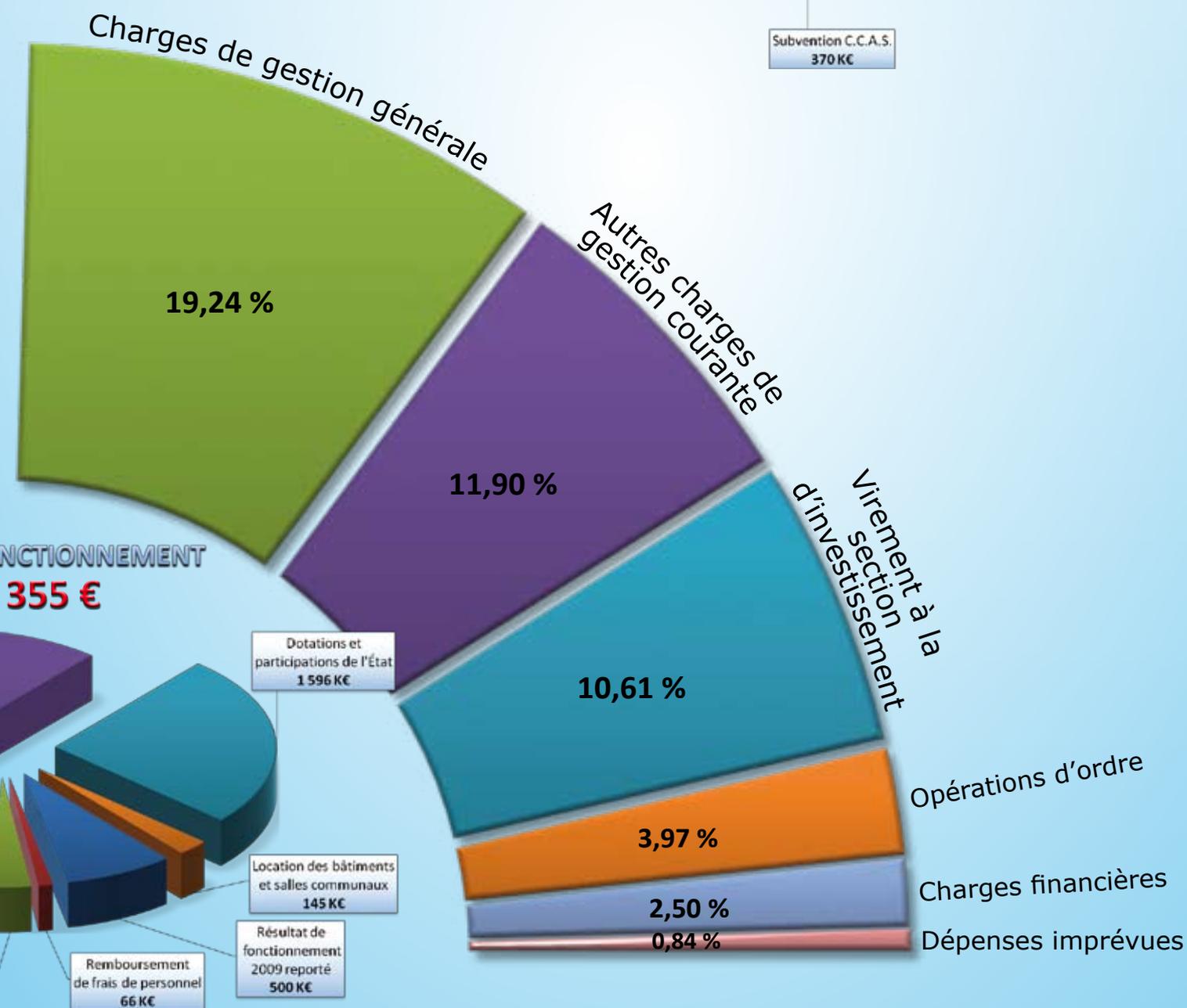
## AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

749 089 €



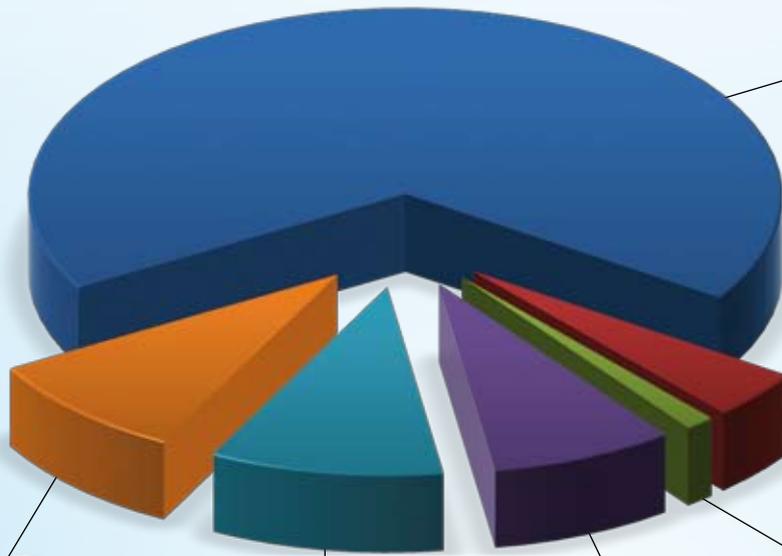
## FONCTIONNEMENT

355 €



# IMMOBILISATIONS PAR DESTINATION

**785 172 €**



Urbanisme, développement urbain, travaux  
**532 K€**



Education, petite enfance  
**33 K€**



Solidarité, cohésion sociale  
**10 K€**



Développement numérique  
**62 K€**



Culture, sports, jeunesse  
**78 K€**



Cadre de vie, santé, environnement, risques  
**71 K€**

## DÉPENSES D'IN

**1 138**

Rembours  
capital des

Travaux sur bâtiments et voirie

**34,82 %**

25,

## RECETTES D'IN

**1 138**

**1 K€ = 1000 €**

Fonds de compensation TVA  
**220 K€**

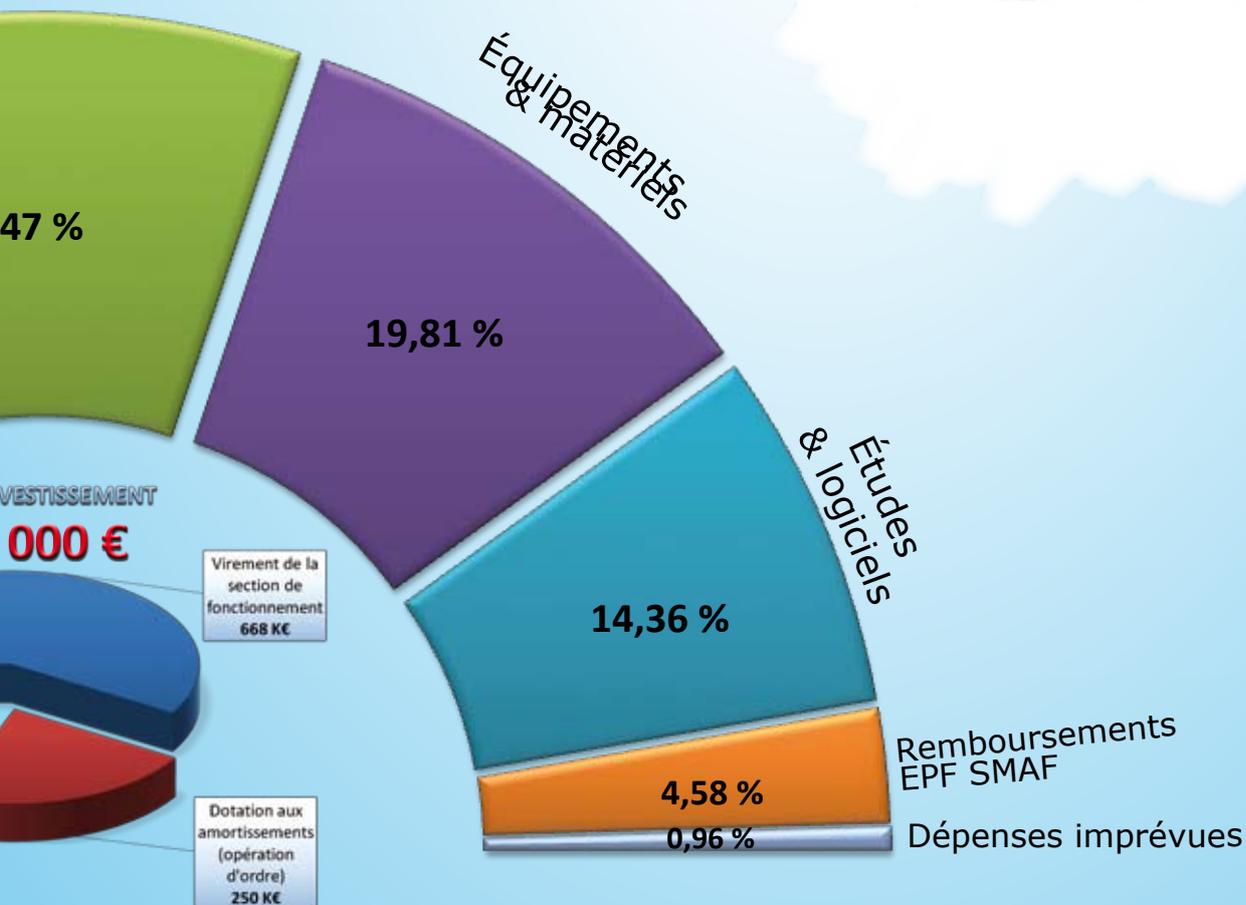
# URBANISME, DÉVELOPPEMENT URBAIN, TRAVAUX

**532 000 €**



# VESTISSEMENT

**000 €**  
sement  
emprunts



## 2010 : LE BUDGET SOUS UN JOUR NOUVEAU

Le budget 2010 s'équilibre à 6 293 k€ en fonctionnement et 1 138 k€ en investissement. Il est construit en tenant compte d'une part du réalisé 2009 (les dotations de l'Etat et les attributions de Clermont-Communauté n'ont pas été augmentées), d'autre part des actions envisagées pour 2010.

Les dépenses de fonctionnement affichent une augmentation globale de 8% : la programmation culturelle bénéficie d'une inscription budgétaire de 50 k€, la subvention au CCAS a retrouvé son niveau normal à 370 k€ soit 215 k€ de plus qu'en 2009, les frais de personnel sont contenus avec une augmentation nette de 50 k€.

Les taux d'imposition 2010 ont été fixés à 13.03% pour la taxe d'habitation, 17.64% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le taux de la taxe foncière sur le foncier non bâti reste stable à 86.84%.

La principale nouveauté du budget 2010 réside dans sa présentation. En effet, les plus importants chapitres budgétaires sont analysés par destination pour le fonctionnement et par délégation pour l'investissement. Cette présentation a l'avantage d'offrir une meilleure lisibilité du budget en donnant une vision plus concrète des chiffres qui sont traduits en actions et en projets pour notre commune.

## URBANISME, DÉVELOPPEMENT URBAIN, TRAVAUX

Le budget des services techniques représente, avec 532 000 €, 68% des dépenses d'immobilisations du budget 2010. Les services techniques engagent des travaux de conservation et de mise en valeur du patrimoine immobilier communal à hauteur de 203 600 €, soit 38% de leur budget.

Ils initient diverses études pour un montant global de 68 100 € (13%) : aménagement de zones à urbaniser, cœur de ville et révision du PLU sont au programme d'investissement de 2010. Les résultats de ces études devraient être connus au cours de l'année 2010 et généreront des inscriptions budgétaires pour les années à venir.

Les travaux d'amélioration de l'éclairage public, réalisés en collaboration avec le SIEG, sont inscrits à concurrence de 58 500 €. Les travaux de voirie sont inscrits pour 95 200 € (18%) : le principal chantier concerne la réfection de la rue des Alliés. Le montant global peut paraître faible mais la commune devra faire face, dans les années à venir, à des dépenses importantes dans le cadre des travaux d'assainissement consécutifs aux résultats de l'étude de la SAFEGE portant sur la pollution de la Gazelle.

Le rachat des ateliers municipaux à l'EPF SMAF représente la majeure partie des acquisitions foncières, évaluées à 70 000 €, soit 13% du budget.

Enfin, on ne saurait avoir de bons ouvriers sans de bons outils : un budget de 36 600 € (7%) est consacré à l'acquisition de matériel divers pour les différents corps de métier des services techniques.

## CULTURE, SPORTS, JEUNESSE

Parallèlement à la volonté de proposer une programmation culturelle variée, une étude est menée sur la modularité de la salle André Raynoird. Celle portant sur le réaménagement global des terrains de sports extérieurs suit son cours et les décisions de travaux interviendront dans les mois à venir. L'élaboration de dossiers de demande de subventions fait partie intégrante de cette démarche.

Dans le même temps, les investissements courants se poursuivent : mobilier divers, réaménagement de la salle de l'Eveil Romagnatois, acquisition d'une tondeuse spécialement dédiée à l'entretien du stade.

## CADRE DE VIE, SANTÉ, ENVIRONNEMENT, RISQUES

La société Citylinks réalise actuellement une étude d'accessibilité des bâtiments publics et de la voirie : le diagnostic permettra de programmer des travaux permettant à chacun de mieux vivre dans sa ville.

Une inscription budgétaire globale de 71 000 € est consacrée à l'embellissement du cadre urbain avec l'aménagement du rond-point aux abords de l'école Louise Michel, à la sécurisation du croisement du boulevard G. Couthon et de l'avenue Jean Jaurès, à l'aménagement de pistes cyclables permettant les liaisons vers Aubière et Beaumont.

L'installation de trois défibrillateurs supplémentaires fait également partie du programme 2010 : l'acquisition sera réalisée avec le soutien financier du Conseil Général.

## DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Après la mise à niveau de l'informatique municipale, il est maintenant possible de penser le développement numérique de Romagnat.

Pour poser les bases du développement numérique et des **NTIC (Nouvelles Techniques d'Information et de Communication)**, le budget alloue **24 000 euros d'investissements structurants**, auxquels viennent s'ajouter **6 000 euros d'équipements de l'école maternelle Louise Michel** (+6 ordinateurs). Le périmètre de cette 1ère tranche comprend notamment des investissements à effet immédiat :

- mise en service de la fibre optique de l'**Hôtel de ville** et des **écoles Jacques Prévert** ;
- le raccordement et la mise en service de la fibre optique des **ateliers municipaux** et de l'**école Louise Michel** ;
- le raccordement du **complexe André Raynoird** au réseau municipal et à Internet et, en fonction des offres, le raccordement des locaux du **stade Michel Brun** ;
- l'achèvement du **câblage réseau des locaux des écoles maternelles et primaires J. Prévert et L. Michel** ;
- le raccordement du **FLEP** au Très Haut Débit via la fibre optique de la mairie ;
- l'évolution progressive de la téléphonie vers **les technologies Internet** pour les sites concernés.

Cette démarche, qui sera mise en place avec le concours des acteurs associatifs concernés a vocation à réduire la **fracture sociale** de l'accès au numérique : accès de tous les **enfants des écoles** à cette évolution vers le numérique, ouverture d'espaces aux adultes qui ne peuvent y avoir accès chez eux.

Une **journée** spécifique va être rapidement organisée en direction des acteurs locaux actuels ou potentiels du développement numérique, pour les inviter à **s'approprier ce projet pluriannuel**.

La participation, dès cette année, de la ville de Romagnat au **concours Villes Internet**<sup>®</sup> permettra d'évaluer et de labelliser notre effort par un jury indépendant.

## Groupe municipal majoritaire **Romagnat avec vous**

Plusieurs critères ont orienté la préparation du budget primitif 2010. Le contexte de crise, accentué par les incertitudes financières dont les deux réformes gouvernementales annoncées (réforme des collectivités territoriales et suppression de la taxe professionnelle) a pesé sur les choix budgétaires de l'équipe municipale. Cependant, **les orientations de ce budget sont en cohérence avec les objectifs du programme** exposé lors de la campagne municipale.

**L'augmentation modérée des frais de fonctionnement** permet d'assurer **l'amélioration et l'extension du service public** rendu par les services municipaux : modernisation (informatisation, achat d'équipements plus modernes), réorganisation pour davantage d'efficacité, création de nouveaux services qui, à court et moyen termes, permettront de dynamiser le développement de la commune en répondant à des besoins peu satisfaits jusqu'alors (culture, jeunesse, affaires sociales) ou de réaliser des économies (informatisation des procédures, meilleure gestion des marchés publics). Si la masse salariale représente la part la plus conséquente des dépenses, elle reste sous contrôle.

Ce budget exprime aussi la volonté de la majorité municipale de **faire de la solidarité entre citoyens une priorité**. Les augmentations modérées de la taxe d'habitation (1,88%) et de la taxe sur le foncier bâti (2,38%), s'inscrivent dans une tendance moyenne commune à une large majorité de municipalités qui doivent faire face à un accroissement de dépenses jusqu'alors prises en charge ou subventionnées par l'Etat. Dans le même temps, l'Etat ne cesse de se désengager financièrement auprès des communes. Cette année, pour Romagnat, la Dotation Générale de Fonctionnement diminue de 12 000 € tandis que la Dotation Générale d'Équipement a été, de nouveau, refusée.

La construction d'un budget donne du crédit à l'action politique. A travers ce budget, préparé depuis plusieurs mois, l'équipe municipale essaie de résoudre une équation difficile : ne pas alourdir inconsidérément la pression fiscale tout en garantissant les ressources financières nécessaires pour assurer un développement harmonieux et raisonné de notre commune. L'ensemble des élus du groupe majoritaire « Romagnat Avec Vous » a travaillé avec détermination à cette tâche pour **améliorer le quotidien des habitants** de notre commune.

*Rémy **SERPOLAY**,  
Président du Groupe majoritaire municipal « Romagnat Avec Vous »*

## Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

Lorsque le moment est venu de présenter les budgets communaux, la tradition veut que deux versions s'affrontent : celle de la majorité qui trouve mille arguments pour convaincre qu'elle a pris les bonnes options et celle de l'opposition qui « s'oppose »... souvent systématiquement... et c'est ainsi dans toutes les instances (ou presque).

Au lieu de cela, nous faisons le choix de porter à votre connaissance quelques chiffres afin que vous puissiez vous faire votre propre jugement. La place nous manque pour vous faire plus de commentaires.

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			<b>Taux communal de la taxe d'habitation</b>	<b>Taux communal de la taxe foncière bâtie</b>	
<b>Dépenses de FONCTIONNEMENT</b> (hors virement à la section d'investissement)			<b>2008</b>	12,19%	15,93%
<b>Budget primitif 2009</b>			<b>2009</b>	12,79%	17,23%
5 206 218 €	<b>Base 100</b>	<b>2010*</b>	<b>13,03%</b>	<b>17,64%</b>	
<b>Budget primitif 2010</b>	5 625 355 €				
	<b>108,05</b>				

\* taux s'appliquant sur des bases locatives en hausse de 1,2%

**Dépenses d'INVESTISSEMENT : quelques exemples : 12 000 €** (modification du PLU pourtant approuvé pendant la campagne électorale) ; **20 000 €** (énième étude sur les zones 1AU) ; **30 000 €** (transfert du calvaire situé allée A.Guinard) ; etc....

**Budget ASSAINISSEMENT** : le parent pauvre... et pourtant il y aurait tellement à faire. Les travaux, sans doute nécessaires pour solutionner la pollution de la Gazelle viendront en budget d'investissement supplémentaire important !

*Jacques **SCHNEIDER**, Marie-Jeanne **GILBERT**, Gilles **VAUCLARD**, Martine **ARNAL**,  
Frédéric **SIEGRIST**, Marie-Hélène **DAUPLAT***